Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212202261-20260306-260306_01-DE

N°260306-01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DES ECOLES DE PLOUMILLIAU

SEANCE DU 06 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le six mars à dix-sept-heures, le Conseil d'administration de la caisse des écoles de Ploumilliau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Yann KERGOAT.

Nombre de sociétaires : 10 **Présents :** 8 **Votants :** 7 **Procurations** : 0

PRESENTS : KERGOAT Yann, TURPIN Sylvie, DUBUIS Carole, THOMAS Frédéric, FERNANDES DA SILVA Anastasia, LE FLO'CH Aurélie, BADEL Camille, GUEGUEN Annie.

ABSENTS : CUZIAT Lydiane, LE QUELLEC Laurent

OBJET : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE [C.F.U]

VU le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
VU le Compte Financier Unique 2024 de la caisse des écoles de Ploumilliau ;

CONSIDERANT que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

CONSIDERANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

CONSIDERANT les éléments susvisés ;

Monsieur le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à 7 VOIX POUR

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 de la Caisse des écoles de Ploumilliau comme présenté ci-dessous,

FONCTIONNEMENT	BUDGET 2025	REALISE 2025
Dépenses	368 065 €	334 539.02 €
Recettes	368 065 €	355 204.97 €
Résultat	0 €	20 665.95 €

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212202261-20260306-260306_01-DE

INVESTISSEMENT	BUDGET 2025	REALISE 2025
Dépenses	0 €	0 €
Recettes	0 €	0 €
Résultat	0 €	0 €

- DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à PLOUMILLIAU, les jour, mois et an susdits

Le président de la caisse des écoles

Yann KERGOAT